

SUNDEP INFOS

La Brève du syndicat Solidaires de l'Enseignement Privé



Sud Enseignement privé

Pour les missions publiques, l'emploi, le pouvoir d'achat : toutes mobilisé-es le 22 mars !

En dépit de la forte mobilisation unitaire du 10 octobre, plus les semaines passent, plus il se confirme que le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents à l'occasion de cette mobilisation.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées, et nos salaires de janvier en diminution.

Il est impératif et urgent de changer de direction !

Qu'elle se nomme Brunet, qu'ils s'appellent Mathiot ou Spinetta, les rapports qu'ils/elle ont rédigés sur commande du gouvernement afin de réformer les uns le baccalauréat et la SNCF ou encore l'apprentissage pour l'autre, n'ont qu'un seul objectif : faire de drastiques économies tout en revisitant, de manière libérale, notre modèle social.

En sous-traitant, la question de l'Education à J.M. Blanquer, devenu le plus « bankable » de ses ministres, E. Macron se débarrasse, pratiquement sans concertations avec les enseignant-es, d'un sujet qui ne peut se satisfaire uniquement que du pragmatisme assumé d'un seul homme. Notre jeunesse ne mérite-t-elle pas une autre transformation de l'Ecole : vers plus d'égalité et de justice sociale ?

Il n'y aurait pas d'autres alternatives ? Une prédication anglo-saxonne qui a fait long feu depuis outre-Manche, non sans avoir détruit une bonne partie de son modèle social.

Un premier décryptage de la réforme du BAC...

« Il fallait bien le réformer ce bac, cette usine à gaz anxiogène ! » entend-on dire, de ça de là...certes mais à quel prix ?

Moins anxiogène donc pour les élèves cette nouvelle réforme du BAC ? Pas si sûr avec 30% de la part de la note finale en contrôle continu, 10% en lecture des bulletins et 40% à l'occasion de passage de 4 épreuves étalées d'avril à octobre et du passage d'un grand oral : les élèves vont être en situation d'évaluation de manière continue. *In fine*, un peu stressant, non ?!

De plus, en abrogeant le caractère final du BAC, en laissant aux établissements le choix de sujets tirés d'une banque de données nationales, quid du caractère égalitaire de l'examen ?

Idem, comment envisager, sans augmentation du nombre d'enseignant-es, la réussite de chaque jeune dans la plus grande égalité à l'heure où la démographie des élèves, elle, augmente ? Comment comprendre le vœux pieu de parfaire le niveau de sciences des futur-es bachelier-es en proposant une dissymétrie totale entre sciences humaines et sciences expérimentales qui loin d'être réduite par ce dispositif est au contraire accentuée ? Les élèves qui seront les 1^{er-es} concerné-es par cette réforme ont 15 ans aujourd'hui. Ce sont ceux et celles qui ont déjà essuyé les

plâtres de la réforme du collège initiée par N. Vallaud.B, réforme en détricotage depuis. En quelque sorte une génération de cobayes !



Quid des LP ? Oubliée des réformes la voie professionnelle ?

Pas vraiment si on lit de près le rapport remis fin janvier à Muriel Penicault, la ministre du travail ainsi qu'à ses homologues de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur listant 44 propositions prêtes à être mises en place en vue d'un projet de loi qui doit voir le jour au printemps prochain.

Vers une main mise assurée par le MEDEF...

Bien loin des passerelles promises avec les autres acteurs des lycées et qui devaient favoriser les différentes voies de formations, ce rapport envisage au contraire une réforme de l'apprentissage qui serait initiée par les LP en Co concertation MEDEF/Région/Education Nationale. Pour mieux faire connaître l'apprentissage dans les premiers niveaux de qualification, le rapport propose d'abord de former enseignant-es et chefs d'établissement qui suivraient des « modules obligatoires de sensibilisation à l'apprentissage ».

Vers un formatage assumé de collégien-nes...

Les rapporteurs préconisent en effet de sensibiliser les collégiens en classe de 4^e et de 3^e en instaurant une journée obligatoire d'information sur les métiers, et une deuxième journée en 3^e, durant laquelle les élèves pourraient se rendre dans un CFA pour échanger avec des apprentis-es. Afin de gagner en efficacité, ils auraient aussi accès à des indicateurs d'insertion professionnelle.

Pour le SUNDEP-Solidaire, la formation professionnelle est un service public d'intérêt général et non un bien marchand soumis à appels d'offres !

Le temps des mutations est venu...

Mi-février, c'est le moment de préparer sa mutation. Les procédures d'entrée (via internet) dans le mouvement sont à votre disposition dans toutes les académies. N'hésitez pas à nous contacter en région.

Etes-vous éligible à un rendez-vous carrière ?

Si vous l'êtes, vous avez dû recevoir un courriel sur votre messagerie professionnelle académique avant la rentrée de septembre 2017.

Vous pouvez aussi vous en assurer en vous connectant à I-Professionnel :

<http://www.sundep.org/spip.php?article1647>

Pour mémoire, ce rdv concerne les enseignant-es (professeur-es certifié-es, agrégés, PLP et professeur-es des écoles) aux 6^e, 8^e et 9^e échelons de la classe normale, à savoir :

Lors de la 2^e année du 6^e échelon, entre 18 et 30 mois d'ancienneté dans le 8^e échelon et lors de la 2^e année du 9^e échelon.

Le chiffre du mois : 71

Comme le % de personnes interrogées convaincus par « le grand oral » télévisuel (émission politique de France 2) de l'hypermédiatique J.M. Blanquer. Impressionnant certes mais lorsqu'on informe de ce genre de données, il est toujours important de les rapporter à l'audience de cette même émission : un record : 7%, un des plus faibles taux de ce programme !

Il est certain que cela ne constitue pas le genre d'informations dont on souhaiterait s'encombrer les journalistes ayant interrogé le ministre. Les téléspectateurs ont pu imaginer rajeunir de 50 ans, au temps de l'ORTF et de la télévision d'Etat tant l'émission est apparue consensuelle !

sundep@laposte.net
<http://www.sundep.org>